

ÉLECTIONS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET AUX CONSEILS SCIENTIFIQUES D'INSTITUT DU CNRS (2/3)

Politique de site et lien enseignement-recherche

→ par Peggy Cénac-Guesdon et Alexandre Zimmer, élus sortants du CS

Nous vous proposons quelques données empiriques empruntées aux SHS et des pistes de travail entre le secteur Recherche, le SNCS et nos futur.e.s élu.e.s pour défendre une certaine idée du lien enseignement-recherche sur le maillage territorial, combat que nous pensons crucial de prolonger au prochain mandat.

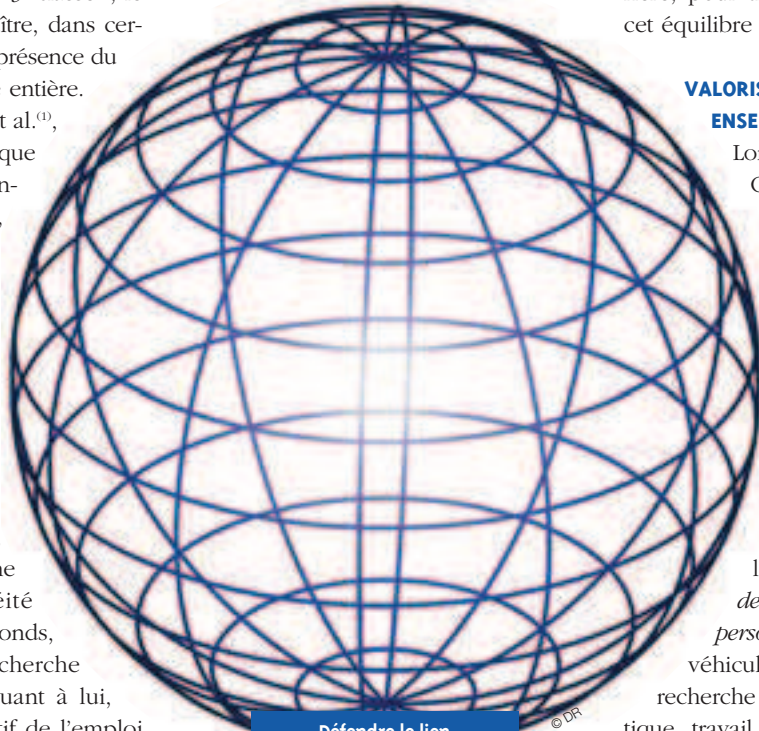
La mise en place de politiques de site a entraîné des bouleversements dans de nombreux pays. En France, les organismes de recherche sont en train de se positionner, à l'image des regroupements d'universités déjà opérés. Au CNRS, une tendance présentée comme inéluctable serait qu'à moyens constants l'organisme ne puisse survivre qu'en réduisant ses quelque 1 000 unités et ce, en écartant plutôt les enseignants-chercheurs supposés trop peu « publiants » ! Outre stigmatiser les universités « de masse » comme viviers de « chercheurs de 3^e classe », le risque est de voir disparaître, dans certaines grandes régions, la présence du CNRS pour une discipline entière.

Les travaux de Grossetti et al.⁽¹⁾, par leur analyse géographique globale des bases de données Thomson Reuters, complétés par des études comme celle de Mongeon et al.⁽²⁾, démontrent clairement que la concentration des forces et moyens dans de gros centres est contre-productive et a déjà affiché ses limites et ses dangers. Au contraire, les auteurs y suggèrent une plus grande homogénéité dans la distribution des fonds, pour conduire à une recherche plus fertile⁽²⁾. Abt met, quant à lui, en avant le rôle significatif de l'emploi de plus de scientifiques dans la productivité des organismes⁽³⁾. Dès lors, pourquoi défaire le maillage actuel au profit de quelques grands sites alors que l'activité scientifique est en voie de diffusion générale ?

Le débat autour d'indicateurs de performance est toujours vif, mais un sens restreint et élitiste de l'excellence peut amener des avantages trompeurs. L'étude du cas allemand par Schmoch et al.⁽⁴⁾ indique que la recherche de fonds (non récurrents) par une unité a une vocation

instrumentale mais ne constitue pas son but. Les auteurs pointent les nombreuses dimensions négligées de la performance, notamment la formation à et par la recherche. Ils formalisent ce que chacun peut éprouver sur le terrain : la recherche repose sur un équilibre entre plusieurs profils de personnels, qu'il convient de sécuriser. Qu'il s'agisse de collègues orientés vers la valorisation, l'édition et la diffusion, les « non-spécialisés » (entrent dans ce profil les collègues acceptant des responsabilités

administratives et collectives, ceux travaillant aux interfaces), les enseignants au niveau *graduate*, les régulièrement « publiants », et disons les « quasi-nobélisables », les auteurs recommandent de tous les encourager, parlent d'attention, d'estime et de reflet de cet équilibre dans les schémas d'évaluation-financement. En France, une note de recherche récente rappelle bien le caractère différencié du métier d'enseignant-chercheur selon les disciplines⁽⁵⁾ et – serait-on tenté d'ajouter – selon les moments de la carrière, pour transposer plus fidèlement cet équilibre des profils.



Défendre le lien enseignement-recherche sur le maillage territorial.

En réduisant ses quelque 1 000 unités, le risque est de voir disparaître, dans certaines grandes régions, la présence du CNRS pour une discipline entière.

VALORISER LE LIEN ENSEIGNEMENT-RECHERCHE

Lorsque le nouveau PDG du CNRS réaffirme que « le CNRS n'a pas vocation à être associé à tout, partout », nous craignons de voir s'affaiblir le niveau de connaissances des populations et s'assécher les sources de connaissance et de créativité. Comme le recommande l'Unesco à ses États membres, il faut veiller « à susciter et stimuler des qualités et attitudes d'esprit personnelles » telles que celles véhiculées par la formation à la recherche : méthodologie, esprit critique, travail en équipe, etc.⁽⁶⁾. Pour le lien enseignement-recherche en particulier, il nous paraît fondamental de ne pas se limiter aux seuls 2^e et 3^e cycles. À nous peut-être de réaffirmer ou de mieux valoriser notre rôle au sein des UMR : maintien du lien avec le vivier étudiant, nos futurs collègues, développement d'une mosaïque de « modèles » pour les étudiants, participation à la transmission d'un savoir original en construction en évitant de « secondariser » le 1^{er} cycle comme le décrit Bourgin⁽⁷⁾. Des études sur des formations à la recherche dès la première ►►

▶ année vont dans ce sens aux États-Unis⁽⁸⁾. En France, des formations existent aussi pour permettre d'appréhender au plus tôt la démarche et les enjeux de la recherche : le réseau national du cursus master en ingénierie CMI⁽⁹⁾ ou la licence toulousaine espagnol Jeunes Talents⁽¹⁰⁾ en sont deux exemples.

Pour aller plus loin, sans que cette démarche soit synonyme de mise en opposition des statuts de collègues, un travail pourrait consister à extraire quantitativement des données HCERES la part d'enseignants-chercheurs dans la production des équipes, le nombre d'études cosignées par les chercheurs et supposés « chercheurs de 3^e classe », et de faire une synthèse plus qualitative des enquêtes existantes sur les conditions de travail. Cela pour éviter de réduire la performance

et l'excellence dans nos métiers au seul chiffon rouge d'un taux de publication dans des revues toujours plus cotées. ●

(1) M. Grossetti, D. Eckert, M. Maisonobe et J. Tallec, « Four commonly held beliefs about the geography of scientific activities », dans R. Shearmur, C. Carrincazeaux, D. Doloreux, dir., *Handbook on the Geographies of Innovation*, Edward Elgar Publishing, 2016.

(2) P. Mongeon, C. Brodeur, C. Beaudry et V. Larière, « Concentration of research funding leads to decreasing marginal returns », *Research Evaluation*, n° 25, 4, 2016, p. 396-404.

(3) H. Abt, « The Publication rate of scientific papers depends only on the number of scientists », *Scientometrics*, n° 73, 3, 2007, p. 281-288.

(4) U. Schmoch, T. Schubert, D. Jansen, R. Heidler et R. von Gortz, « How to use indicators to measure scientific performance: a balanced approach », *Research Evaluation*, n° 19, 1, 2010, p. 2-18.

(5) R. Bodin, M. Millet et E. Saunier, « Différences de faculté », *Socio-logos*, 13, 2018. En ligne, consulté le 22 avril 2018 : journals.openedition.org/socio-logos/3244.

(6) En ligne, consulté le 22 avril 2018 : portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=49455&URL_DO=DO_TOPIC &URL_SECTION=201.html alinéa 14.

(7) J. Bourgin, « Les pratiques d'enseignement dans l'université de masse : les premiers cycles universitaires se scolarisent-ils ? », *Sociologie du travail*, n° 53, 2011, p. 93-108.

(8) R.S. Hathaway, B.A. Nagda, et S.R. Gregerman, « The relationship of undergraduate research participation to graduate and professional education pursuit: an empirical study », *Journal of College Student Development*, 43, 5, 2002, p. 1-18.

(9) En ligne, consulté le 22 avril 2018 : reseau-figure.fr.

(10) En ligne, consulté le 22 avril 2018 : www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/odf-2016-2020/licence-espagnol-jeunes-talents-386243.kjsp?RH=02Diplomes.

CONGRÈS D'ÉTUDE 2018 DU SNESUP-FSU

ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL, ROUBAIX, DU 19 AU 21 JUIN



Enseignement supérieur et recherche : mener la contre-attaque

→ par Hervé Christofol, secrétaire général

Cinquante ans après **Mai 1968**, ce congrès d'étude s'ouvrira par une demi-journée de colloque, mardi 19 juin après-midi, sur le rôle de notre syndicat durant les journées d'insurrection, les grèves et les négociations qui conduisirent aux accords de Grenelle et à la rédaction de la loi Faure, qui interdira la sélection à l'entrée à l'université ; sélection que voulait imposer Alain Peyrefitte six mois auparavant. Aujourd'hui, alors que nous construisons une mobilisation massive et durable contre la loi Vidal-ORE, qui a le même objectif, le gouvernement poursuit ses contre-réformes qui démantèlent l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que les services publics, à travers des politiques austéritaires,

inégalitaires, conservatrices et bureaucratiques. Il agit vite et cela nécessite une contre-attaque rapide sur plusieurs fronts : au niveau de notre **travail**, comment notre engagement peut-il nous permettre de concevoir des alternatives aux injonctions ministérielles et présidentielles en vue de les renormaliser et d'agir localement dans le cadre de nos activités d'enseignement et de recherche ? Au niveau structurel et réglementaire, comment nos **statuts** ainsi que ceux de nos établissements peuvent-ils nous protéger des attaques contre la collégialité et contre notre indépendance ? Comment la démocratie universitaire peut-elle progresser ou est-elle condamnée à évoluer vers plus de présidentialisa-

tion, de mandarinat et de hiérarchisation ? Enfin, comment le **pilotage** de la recherche et des formations par des agences de moyens et des agences d'évaluation peut-il être entravé par des résistances constructives permettant de mener des recherches originales de haut niveau, et des formations aussi émancipatrices que formatives ? Ce sont quelques-unes des pistes de contre-attaque que nous aborderons lors des trois commissions thématiques qui se tiendront en parallèle le mercredi et le jeudi matin.

Enfin, nous concluons ces rencontres, jeudi 21 juin après-midi, par un congrès extraordinaire qui nous permettra d'envisager collectivement l'évolution des statuts de notre syndicat.